Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 315 Vœu relatif à l'organisation des séances du Conseil de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que les séances du Conseil de Paris sont des moments importants de la vie démocratique parisienne ;

Considérant que les débats doivent être organisés de façon à favoriser des échanges constructifs et respectueux ;

Considérant que la qualité des échanges peut être améliorée par l'organisation physique des séances ;

Considérant que les membres de l'exécutif devraient s'adresser aux Conseillers de Paris sans leur tourner le dos ;

Considérant le règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Sur la proposition de Mme Anne SOUYRIS et des eluEs du Groupe Ecologiste de Paris,

Emet le vœu que :

L'hémicycle soit adapté afin que les membres de l'Exécutif s'expriment face à l'assemblée.